

Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin

Islamisme radical : le Sénat vote une proposition constitutionnelle de la droite, contre l'avis du gouvernement

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 37 min



Une vue du Sénat. AFP

Le Sénat a voté lundi 19 octobre en première lecture une proposition de loi de sa majorité de droite contre l'islamisme radical, afin d'inscrire dans la Constitution la prééminence des règles de la République, contre l'avis du gouvernement qui juge le texte inefficace.

La proposition de loi, adoptée par 229 voix pour et 23 abstentions - sans vote contre - a peu de chances de poursuivre son parcours parlementaire. Trois jours après la décapitation dans les Yvelines de Samuel Paty, le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti a estimé que *«ce texte-là, même si l'intention est plus que louable, ne pourra résoudre quoi que ce soit»*.